

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL DE COMÉDIEN.NE

Années 1 et 2

Objectifs

Les deux premières années du Diplôme National Supérieur de Comédien permettent aux étudiant.es :

- d'acquérir les apprentissages fondamentaux de l'acteur.rice
- de rencontrer des artistes en partageant leurs recherches artistiques
- de rencontrer le public grâce à l'ouverture publique des ateliers de deuxième année

Informations pratiques

durée : **2 ans**

volume de travail : **1070 heures** par an

crédits ECTS : **60 ECTS** par an

UE 1 - Interprétation

UE 2 - Formation artistique

UE 3 - Études critiques

UE 4 - Parcours professionnel

coût de la formation : **gratuite**

Les élèves sont également inscrites à l'**Université Jean Monnet de Saint-Étienne** et l'**École normale supérieure de Lyon**.

Parcours : Iels sont inscrites en **Licence d'Arts du spectacle mention « parcours Art dramatique »**. Les élèves déjà titulaires d'une licence d'Études théâtrales s'inscrivent en **Master Lettres modernes « parcours Art dramatique. »** Les élèves titulaires d'un Master d'Études théâtrales sont dispensé.es de l'inscription à l'université.

Lieu : **École de la Comédie – Place Jean Dasté - 42000 Saint-Étienne**

Accessibilité : **nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements et un matériel adapté peuvent être prévus.**

Pour tout besoin ou demande, vous pouvez contacter **Séverine Berger - chargée d'administration, de la vie scolaire et référente handicap** : adminecole@lacomédie.fr

Contacts : **chargée de la scolarité** : **Valérie Borgy** – ecole1@lacomédie.fr



Méthodes et moyens pédagogiques

Les intervenant.es de l'École sont tous.tes des artistes professionnel.les en activité. L'École dispose de studios de répétition et d'un accès aux plateaux professionnels de La Comédie - CDN. L'École de la Comédie étant au cœur du CDN, les élèves bénéficient d'un parcours du spectateur privilégié permettant d'assister à l'ensemble des spectacles programmés par La Comédie de Saint-Étienne

Bourses et aides matérielles

Possibilité d'obtenir une bourse du CROUS. Renseignements auprès du CROUS.

Et après

L'artiste interprète peut être amené à travailler dans le secteur du spectacle vivant public, du cinéma, de la radio et du théâtre privé.

Les métiers rattachés à la formation :

- interprète dans le spectacle vivant
- interprète au cinéma
- interprète en fiction radiophonique
- artiste intervenant

Recrutement :

La première année de DNSPC est accessible uniquement par concours. Le concours a lieu deux années sur trois. L'inscription au concours se fait via la plateforme du concours.

Les candidat.es au concours doivent :

- être agé.es entre 18 et 26 ans
- attester d'une formation théâtrale initiale ou de pratique théâtrale d'une durée d'un an
- être titulaire du baccalauréat (sur demande motivée une dérogation peut être accordée)

Les concours se déroulent en trois tours :

- un tour à distance : les candidat.es doivent envoyer deux vidéos : un autoportrait et une scène de leur choix
- des auditions à Saint-Étienne : les candidat.es doivent préparer trois scènes : une scène dans une liste d'auteur.rices imposée, une scène dans un répertoire libre et un parcours libre
- un stage probatoire